

Image not found or type unknown



Dette datant de 2014 pour une formation.

Par **Livna**, le **12/09/2019** à **15:23**

Bonjour j'ai reçu plusieurs coup de téléphone provenant d'une société de recouvrement, ils me parlent d'une dette datant de 2014 pour une formation que j'ai annulé dans le délais sur le contrat.

Cependant nous sommes en 2019 et il me demande de remboursés sachant que je n'ai jamais rien reçu depuis. Ni ma mère chez qui j'habitais a l'époque...

Que faire....

Merci beaucoup.